



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Monsieur le Maire

22 rue de l'Hôtel de Ville

83560 SAINT JULIEN LE MONTAGNE

La Valette, le 11 mars 2022

Référence à rappeler : 22082 / JLH/FD

Affaire suivie par : Sylvia RODRIGUEZ

Objet : Avis projet de révision du PLU

Monsieur Le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 4 février 2022 qui a retenu toute mon attention.

Dans le cadre des dispositions de l'article L 153-40, L 132-7 et L 132-9 du Code de l'Urbanisme et après examen des documents, ma Compagnie Consulaire émet un :

AVIS FAVORABLE

Concernant le projet de révision du PLU de votre commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Roland ROLFO,
Président de la Chambre de niveau départemental Var

